



## Frais recherche de location

Par **lopnuma**, le **20/11/2011** à **07:42**

Bonjour,

je possède un logement qui est géré par une agence immobilière.

J'ai trouvé le nouveau locataire par l'intermédiaire des petites annonces sur journal gratuit, j'ai organisé un rendez-vous avec l'agence afin qu'elle fasse visiter ce logement car je ne suis pas dans la région.

La personne a loué le logement.

L'agence m'a pris 450 euros de frais d'agence pour recherche de location + 165 de frais d'acte.

Est-ce normal sachant qu'ils ont fait visiter le logement 3 fois ?

Vous remerciant de vos réponses

Par **mimi493**, le **20/11/2011** à **22:54**

Relisez le contrat qui vous lie à son agence. C'est uniquement du ressort contractuel